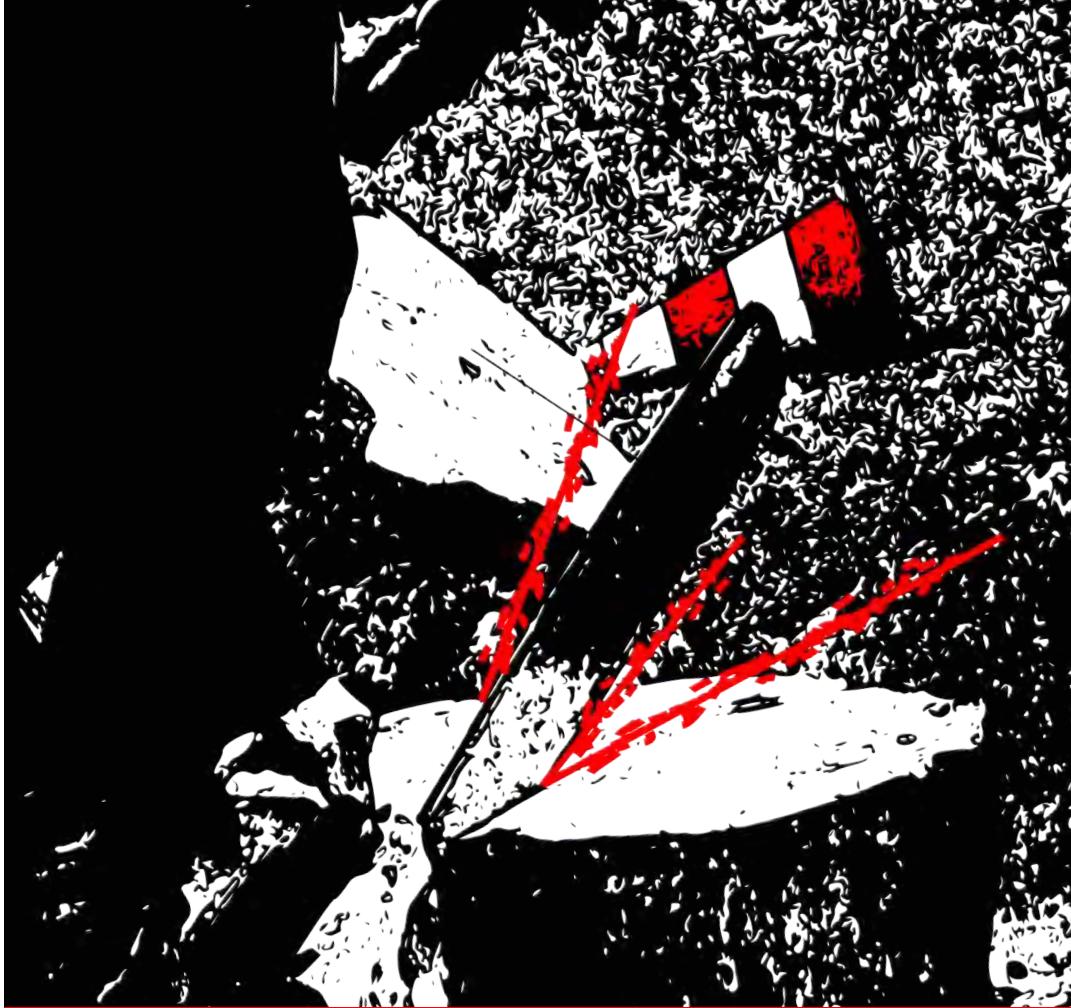




LIGNES D'ATTAC

Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne
Trimestriel n°122 | septembre -novembre 2025 | 1,5 €



- **Mardi 16 septembre, 19 h, soirée d'accueil (Beau-Mur)**
- **Samedi 20 septembre, 10 h, IA et démocratie (Seraing)**
- **Jeudi 16 octobre, 19 h, ronde de livres (Casa Nicaragua)**
- **Dimanche 19 octobre, 16 h., Giovanni Lentini, CC de Seraing**

C'EST L'ÉTÉ ON EST CONTENT

La chanteuse franco-lituanienne GiedRé le dit avec une ironie féroce, qui frappe juste : « c'est l'été on est plus content » et puis « faut pas casser l'ambiance ». Et c'est vrai d'ailleurs que dans le contexte de catastrophes tous azimuts, de la Palestine au Soudan, du retour de néonicotinoïdes à la fonte du permafrost, de la négation du principe même à la base de la sécurité sociale aux aides publiques à des entreprises lucratives, nous avons un terrible besoin de lumière, de perspectives positives. « Quel monde voulons-nous ? », demandions-nous à LaSemo début juillet, et ça donnait de bien belles suggestions venant d'enfants comme d'adultes, un monde de solidarité, de gratuité, de respect, de paix entre les peuples...

Pourtant nous ne pouvons pas ignorer les désastres dans lesquels nous nous enfonçons.

L'horreur des guerres. La plus visible, la plus insupportable, c'est la destruction systématique du peuple palestinien (ça s'appelle un génocide) ; elle est doublement insoutenable : d'une part, nous en sommes témoins en direct, même si le gouvernement israélien interdit la présence de journalistes internationaux et fait



tuer les reporters locaux, nous voyons les décombres, les chars, les drones, les corps déchiquetés par les obus ou décharnés par la famine (il faut lire les chroniques de Gwen Breës reprises dans *l'Asymptomatique*, celles d'André Markowicz sur Facebook, les témoignages sur +972, *Orient XXI*, *Refuser Solidarity*, mais aussi, désormais, maints articles de la grande presse) ; d'autre part, nous savons à quel point nos propres gouvernements sont complices : les exportations d'armes vers Israël sont favorisées au lieu d'être interdites, l'Union européenne a refusé de mettre en cause l'accord d'association avec Israël malgré le rapport accablant de ses services sur plus de trente crimes de guerre israéliens bien documentés.

Climat. Nous voyons des forêts qui partent en fumée, des rivières en crue, des îles mangées par la mer, partout des habitants qui doivent trouver refuge ailleurs. Que font nos décideurs ? Ils reculent. La déclaration de politique régionale du gouvernement wallon (il y a déjà plus d'un an) comprend certes des phrases convenues sur des engagements internationaux à respecter, mais s'engage par ailleurs à soutenir le développement des aéroports et des évènements comme le grand prix automobile. La France autorise à nouveau l'utilisation de pesticides interdits. Avec le règlement Omnibus, l'Union européenne abandonne, sous prétexte de simplification, de timides avancées sur la réglementation des entreprises en matière sociale et environnementale (voir l'article d'Olivier De Schutter dans le numéro d'été du magazine *Imagine*, un beau numéro de bout en bout). Et tout cela en dépit d'une décision de la Cour internationale de Justice (CIJ), qui a conclu le 23 juillet dernier que tous les États, qu'ils aient ou non signés des accords sur le climat, avaient l'obligation de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et de « coopérer de bonne foi les uns avec les autres ». La cour précise que les pays les plus riches doivent en outre « être à l'avant-garde de la lutte » et que la violation d'une de ces obligations constitue « un fait internationalement illicite » engageant la responsabilité des États, qui pourraient être amenés à payer une forme de « réparation intégrale aux États léssés ». Voilà qui fait à peu près autant d'effet qu'une motion des Nations Unies sur la politique du gouvernement israélien.

Et puis l'**« accord de l'été »**, les mesures arrachées par Bart De Wever juste avant la fermeture estivale des activités ministérielles et parlementaires. L'essentiel porte sur la réforme fiscale et celle du marché du travail. Plein de cadeaux aux employeurs : augmentation du nombre d'heures défiscalisées, diminution des



© Frédéric Dubus, *La Libre Belgique* et *La Dernière heure* du 31 janvier 2013. Avec l'aimable autorisation de l'auteur.

cotisations, possibilité de contrats à moins d'un tiers-temps, autorisation générale du travail de nuit et le dimanche avec compensation uniquement entre minuit et cinq heures du matin, même la plus grande latitude laissée aux retraités de continuer à travailler va souvent bénéficier aux patrons. Côté fiscal, l'augmentation de la quotité exemptée d'impôt pour tous les revenus va coûter très cher à l'État et ne rapporte que des miettes aux petits revenus (et rien, bien sûr, à ceux qui étaient déjà en dessous du seuil). La décision d'arrêter le versement d'allocations de chômage après un maximum de deux ans dans le meilleur des cas va avoir un impact terrible sur les ménages affectés et sur les finances communales malgré le refinancement des CPAS (voir aussi le commentaire de Thomas Dermine dans *Le Soir* de samedi 26 juillet). Si le travailleur affecté devait se trouver dans l'impossibilité de mener une vie décente, elle contreviendrait aux droits humains, et serait donc illégale. Mais combien sont déjà dans ces situations d'extrême détresse (pas de toit, pas d'accès à une nourriture saine...) sans

qu'intervienne la justice.

Mais c'est l'été, on est content. Et il y avait le Tour de France.

Nous nous retrouverons à Retrouvailles et à la soirée d'accueil, en prélude à toutes les activités proposées, reprises dans l'agenda.

Le mardi 14 octobre, soyons toutes et tous à Bruxelles pour une grande manifestation en front commun, contre toutes ces mesures arizoniennes dont nous ne voulons pas !

LE CONGRÈS UNIVERSEL D'ESPERANTO À BRNO A ÉTÉ UN SUCCÈS !

Eric Nemes

Mille cent trente-deux espérantistes de 63 pays et langues différents se sont réunies à Brno, capitale de la Moravie, pour participer au 110^e Congrès Universel d'Espéranto, du 26 juillet au 2 août 2025. Ils ont participé à des conférences, des sorties culturelles, des cours de cette langue internationale construite qu'est l'espéranto. D'autres ont discuté du thème de l'espéranto et des technologies comme ponts de paix et de confiance entre les peuples, et notamment l'impact de l'I.A.

Si vous voulez en savoir plus écoutez le podcast de la radio tchèque en français : <https://francais.radio.cz/bonvenon-al-brno-le-congres-mondial-annuel-desperanto-se-tient-a-brno-pour-sa-8858470>

Et si vous voulez constater comment la communication fonctionne en Esperanto, venez découvrir le Congrès Allemagne Benelux qui aura lieu à Schleiden du 2 au 5 octobre prochain (avec conférence d'Anne Morelli le 3), et/ou le point des 4 frontières (ancien territoire neutre) à Neu-Moresnet le samedi 4 octobre à 12h30.





ÉVASION FISCALE ET FRAUDE FISCALE : Légale l'une, illégale l'autre ? Illégitimes toutes les deux

Christian Savestre

FISCALITÉ

En 2012, Eric Schmidt, PDG de Google déclarait à l'agence Bloomberg à propos de l'évasion fiscale pratiquée par son groupe : « *Ça s'appelle le capitalisme* ». L'évasion fiscale est d'une violence inouïe par les effets destructeurs qu'elle cause à la planète et à ses habitants. Pourtant légale selon la pensée dominante instillée en permanence dans nos cerveaux.

Dirions-nous d'un prisonnier en cavale qu'il s'absente ou aménage les conditions de sa détention ? Alors, ne disons pas d'un évadé fiscal qu'il optimise son impôt. A la différence du code des impôts qui ne s'applique plus à tous, le dictionnaire s'impose à chacun. Le Larousse définit l'évasion fiscale comme étant le « *recours aux réglementations existantes en vue de minimiser la dette fiscale d'un contribuable* » et la fraude fiscale comme étant le « *recours à des procédés illégaux en vue de réduire la dette fiscale d'un contribuable* » (le contribuable pouvant être une personne physique ou une personne morale). La prétendue optimisation fiscale n'est donc rien d'autre que de l'évasion fiscale que l'oligarchie financière et ses lobbys (lobbyistes, médiocrates, etc.) s'acharnent à proscrire du vocabulaire pour se distinguer des vulgaires fraudeurs et anesthésier le citoyen prié de croire que l'optimisation fiscale est synonyme de saine gestion. Evasion et fraude fiscales ne sont pourtant pas bien différentes: elles procèdent de la même volonté de ne pas payer l'impôt dû et se caractérisent par leur identique illégitimité (non-conformité à la justice et à l'équité) et par l'asséchement inexorable des ressources des États qu'elles provoquent, remettant ainsi en cause l'administration du bien commun. Il n'y a donc pas lieu de les distinguer sur le fond. La légalité formelle de l'évasion fiscale n'existe que par le renoncement des gouvernements face aux puissances financières qui sont devenues les détentrices du pouvoir réel.

Des pratiques dévastatrices

Pour l'Union européenne, évasion et fraude fiscales représentent une perte annuelle de 1 000 milliards € de recettes fiscales, soit 4.000€ par citoyen actif et par an. En Belgique, évasion et fraude fiscales représentent une perte annuelle de 31,6 milliards d'euros, soit 6 272 euros par citoyen actif et par an. Les budgets de l'éducation, de la santé, de la justice, de la lutte contre le dérèglement climatique, d'investissements dans les infrastructures en sont gravement affectés; les inégalités se creusent aussi implacablement que les moyens des États se réduisent.

L'évasion fiscale,apanage des grandes entreprises et des riches particuliers s'exécute de manière systématique, récurrente et permanente et est administrée au niveau planétaire par des dizaines de milliers de professionnels de haut vol ayant pignon sur rue:

La Banque Mondiale

nous apprend que les 500 plus grandes sociétés transcontinentales contrôlaient 52,8% de toutes les richesses produites sur la planète durant l'année 2017. Toutes ont recours aux plus grands cabinets mondiaux d'audit et de conseil qui détiennent le quasi-monopole de l'industrie de l'évasion fiscale. L'armée de 229.000 fiscalistes employés par les Big Four dans 180 pays s'est donc employée à mettre au point des schémas d'évasion fiscale permettant à ces sociétés de réduire au maximum leurs impôts.

Selon l'OCDE, 67% du total des transactions commerciales mondiales se déroulent entre sociétés du même groupe et sont donc régies par ce que l'on appelle communément des prix de transfert, un des outils majeurs de l'évasion fiscale (rappel du principe des prix de transfert: loger les bénéfices les plus importants dans les pays à faible ou nulle taxation et les pertes ou les bénéfices les moins importants dans les pays à plus forte taxation).

Les travaux de Piketty et Zucman mettent en évidence l'extrême concentration de la richesse des particuliers, 7 900 milliards € sont détenus dans des paradis fiscaux à l'issue d'un processus d'évasion fiscale échafaudé par ces mêmes fiscotrafiquants.



Dessin de Box in Fakir



Des caractéristiques propres

Bien que de même nature, les acteurs de l'évasion et de la fraude fiscale ont leurs caractéristiques propres :

- L'évadé fiscal a acquis un statut respectable, il est loué pour son sens de la gestion et brandit à tous crins l'argument de la légalité. Le fraudeur est en général réduit à la clandestinité et ne s'expose pas sur la scène publique.
- L'évasion fiscale s'accompagne en général d'une garantie de résultat élevée. Si par extraordinaire, le schéma mis en place devait être remis en cause par l'administration fiscale, il resterait pour l'évadé la possibilité de procéder à une transaction. Pour les fraudeurs débusqués, les risques sont plus importants, sauf à ce que l'importance de la fraude ouvre la voie à la négociation.
- L'évasion fiscale est gérée de manière industrielle relativement à une activité économique licite cependant que la fraude s'apparenterait plus à de l'artisanat relatif à une activité économique souterraine licite ou illicite.
- L'évasion fiscale est systémique et sans limite, sinon peut-être celle du taux de taxation zéro. La course au toujours moins de taxation engendrée par la libre concurrence fiscale entre les Etats génère aussi la concurrence entre paradis fiscaux. A l'opposé, la fraude fiscale s'inscrit plutôt dans des actions sporadiques.
- Les plus importants organisateurs de l'évasion fiscale conseillent tous, sans exception, les gouvernements et institutions internationales. Ce n'est en général pas le cas des fraudeurs, même si d'aucuns ont pu être ministres.

Pourquoi frauder quand on peut s'évader ?

Une analyse comparative des avantages/inconvénients de l'évasion fiscale vs la fraude fiscale conduit très vite à se poser la question : le choix de l'évasion fiscale plutôt que de la fraude ne résulte-t-il pas du coût d'accès à l'évasion ? Les honoraires des cabinets conseils ne sont accessibles qu'aux grandes entreprises et aux riches particuliers.

On peut sans doute prédire que les progrès en matière d'industrialisation de l'évasion fiscale vont, comme pour toutes les industries, permettre une diminution des prix qui rendra l'évasion de plus en plus accessible. C'est l'évasion fiscale qui sera alors le meilleur adversaire de la fraude fiscale : les oligarques financiers auront alors atteint leur objectif et auront ainsi la voie totalement libre pour commercialiser tous les services qui étaient pris en charge par la collectivité (éducation, santé, retraite, etc.).

L'évasion fiscale porte une atteinte considérable au principe du consentement à l'impôt et encourage la fraude fiscale. Le citoyen lambda, l'entreprise petite ou moyenne supportent difficilement de payer leur impôt quand les riches et les grandes entreprises y échappent pour une très grande part. En cela, l'évasion encourage la fraude chez ceux qui sont dégoûtés par une telle injustice et n'ont pas les moyens de se payer l'évasion fiscale. Le discours ambiant véhiculé par les médias dominants pour le compte des oligarchies financières et consistant à répéter en boucle que les prélèvements obligatoires sont insupportables et que les impôts doivent être diminués pourrait se résumer ainsi : « Nous évadés fiscaux, nous vous expliquons à vous citoyens captifs que vous payez trop d'impôts ».

Avec l'active complicité des gouvernements, l'oligarchie financière est parvenue à créer deux types de contribuables et donc deux catégories de citoyens au sein de chaque Etat : les captifs qui constituent en nombre l'extrême majorité, soumis au code national des impôts et les mobiles dont les revenus pour l'essentiel y échappent. Les progrès du numérique vont permettre de creuser encore plus l'abîme qui les sépare grâce aux opportunités de sophistication des schémas d'évasion fiscale cependant qu'elles permettront de contrôler encore mieux le contribuable captif.

La lutte contre l'évasion fiscale est une urgence aussi grande que l'urgence écologique. Nier la nécessité absolue de lutter contre l'évasion fiscale est du même ordre que nier le dérèglement climatique. Ce sont souvent les mêmes qui procèdent à ces deux dénis : ceux qui pillent les États et qui pillent la planète. L'urgence saute pourtant aux yeux mais elle se heurte aux oligarchies financières.

Il est pourtant essentiel de rétablir le consentement à l'impôt pour faire face aux gigantesques besoins d'investissements nécessités par la lutte pour sauver la planète. Dans ces deux luttes imbriquées, nous ne devons pas sous-estimer les capacités d'adaptation du capitalisme.

En 2015, Nicolas Hulot dénonçait « *la fraction des acteurs économiques organisée pour contourner l'impôt et ne pas contribuer au budget commun* » et regrettait que « *ceux qu'on met alors à contribution sont toujours les mêmes, classes populaires et moyennes ou petites entreprises*, avant de conclure : *Osons dire que la violence capitaliste a colonisé tous les cercles du pouvoir* ».

Violence légale, vraiment. Alors, rappelons-nous ce qu'écrivait Rousseau en 1762 : lorsque la loi est injuste, la violence peut être légitime.

(Le texte intégral de cette analyse se trouve sur notre site.)



NÉOLITHISATION II

LA CATASTROPHE ÉCOLOGIQUE NÉOLITHIQUE

Corinne Michel

Explorons un point de vue particulier, une hypothèse relative aux conséquences de la néolithisation. D'après le bulletin de la société préhistorique française et l'article de Jean Zammit : *Les conséquences écologiques de la néolithisation dans l'histoire humaine*¹.

Le terme catastrophe doit être entendu ici au sens premier de bouleversement, qui implique une rupture dans la continuité des faits.

Si nous revenons aux théories classiques : pour Childe¹ dont nous avons déjà parlé dans le numéro précédent, la néolithisation comme révolution a vu le passage de l'humain prédateur de l'environnement à l'état de producteur de nourriture, c'est-à-dire maître de son environnement¹.

Nicolas Vavilov va, lui, dans un sens tout à fait opposé et développe une forme de continuité paléolithique appelée parfois deuxième théorie de la néolithisation. Ici plus d'arguments économiques mais plutôt un constat écologique opportuniste². La néolithisation ne peut s'effectuer que dans un contexte particulier : présence d'eau, de fleuves, de limons fertiles, de montagne, temps sec pour la germination etc. Il définit ainsi des zones nucléaires de néolithisation qui étaient écologiquement favorables et postule qu'il en a existé dans plusieurs endroits du monde, pas seulement dans le croissant fertile.

Pour Zammit, au paléolithique, notre capacité à influer sur la terre était infinitésimale alors que depuis l'utilisation de la bombe nucléaire nous savons que l'homme peut tout détruire. Comment en est-on arrivé là ? La rupture la plus importante en termes écologiques ne s'est pas produite à la révolution industrielle pour le chercheur mais au moment de la néolithisation.

C'est lors de ce tournant majeur qui développe la domestication des animaux et des plantes qu'on voit apparaître toute une série d'épidémies. En effet, pour Zammit (1991) 90% des germes de nos maladies infectieuses, virus, bactéries, parasites, prions proviennent des animaux que les humains ont domestiqués (de quel droit ?). Il regroupe cinq germes provenant de cinq familles d'animaux : bovins, ovins, caprins, canins, porcins. Par exemple le boeuf, responsable de 50% des germes incriminés : tuberculose, variole, salmonelle, ténia, typhoïde, prions de la vache folle. La densité de population du néolithique a ainsi ouvert la voie à

1. Zammit, J. (2005). Les conséquences écologiques de la néolithisation dans l'histoire humaine. Bulletin de la Société préhistorique française, 102(2), 371-379. <https://doi.org/10.3406/bspf.2005.13114>

2. Idem



la dissémination de la rougeole et de la variole par exemple.

Trois maladies parasitaires véhiculées par les animaux et les humains tuent aujourd’hui 17 millions de gens.

Ceci dit, pour le préhistorien Jean-Paul Demoule des maladies existaient déjà au paléolithique mais les humains vivant en groupes restreints elles ne se répandaient pas.

Zammit explique ces zoonoses par le fait d'avoir confiné (!) et domestiqué les animaux dans des espaces restreints et proches des humains. Par ailleurs, quand certains animaux comme des rongeurs se trouvent ensembles dans de petits espaces, les maladies se développent à une vitesse encore plus grande. Selon lui nous payons encore aujourd’hui cette évolution par des mutations génétiques d'animaux ou d'humains qui ont été en présence des ces germes.

Pour autant, rappelons que les humains du néolithique répondaient à une continuité d'actions et d'attitudes, et non une rupture, caractéristique d'un regard *a posteriori*.

Nous n'avons pas de traces de ces épidémies du néolithique (ou seulement des traces indirectes et des conjectures).

D'autres soucis de santé ont cependant pu être démontrés. Le savant américain, James Scott, dans son « *Homo domesticus* », observe, à la naissance des États, l'émergence de maladies, avec la diminution de la taille des premiers agriculteurs, des troubles musculo-squelettiques dus à la dureté des travaux des champs et à une diète moins variée, plus molle, plus sucrée, l'apparition de caries dentaires.

En ce qui concerne les blessures et les traumatismes nous savons grâce à des restes humains que des soins de chirurgie ont été appliqués (-7000) tels que l'amputation d'un membre, la réparation d'un os ou la trépanation (pour enlever un bout d'os à la suite d'un combat par exemple). Des soins dentaires ont aussi été mis au jour.

Une pharmacopée était aussi développée pour soigner divers maux comme des parasitoses à l'aide de plantes sauvages.

Cette période lointaine est digne d'intérêt si nous voulons esquisser une histoire de l'alimentation et surtout en tirer des leçons car elle a sans doute toujours des conséquences aujourd’hui. D'ailleurs, récemment le régime paléolithique a été mis à l'avant plan par des nutritionnistes pour ses nombreux bienfaits...

A suivre !



ACCORD USA-UE, ÉQUITABLE ?

Sébastien Gouvars

GÉOPOLITIQUE

Comme l'écrit d'Arnaud Zacharie¹, Secrétaire général du CNCD 11.11.11, « Les détails de l'accord commercial UE-USA démontrent à quel point la Commission européenne est prête à toutes les concessions»

Quelques points :

L'UE supprime **tous les droits de douane sur les biens industriels et ouvre un accès préférentiel à plusieurs produits agricoles étatsuniens.**

Les États-Unis appliquent un tarif combiné de **15% maximum sur les biens européens**, sauf exceptions pour certains produits sensibles (ressources naturelles introuvables aux USA, aéronautique, médicaments génériques, etc.).

L'UE s'engage à acheter pour **\$750 milliards d'énergie fossile US** d'ici 2028, le triple de ces trois dernières années, ainsi qu'au moins **\$40 milliards de puces IA** pour ses centres de calcul.

Elle prévoit **\$600 milliards d'investissements nouveaux aux États-Unis d'ici 2028** et augmentera ses **achats d'équipements militaires US**. Objectif : renforcer la coopération industrielle de défense transatlantique et l'interopérabilité au sein de l'OTAN.

L'UE s'engage à **assouplir le règlement sur la déforestation** afin de ne pas pénaliser les exportateurs US et rend plus flexible le **Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières** en faveur des PME étatsuniennes..

Citons à nouveau Zacharie pour conclure : « L'UE accepte de renoncer aux barrières non tarifaires, dont l'affaiblissement des normes sanitaires et environnementales adoptées dans le cadre du Green Deal, incluant le devoir de vigilance en matière de droits humains, l'ajustement carbone aux frontières de l'UE et la législation anti-déforestation. L'UE accepte également d'éliminer les barrières non tarifaires et les normes sanitaires qui encadrent le commerce des produits agricoles et alimentaires.

La Commission accepte ainsi un traité inégal et un démantèlement des normes environnementales et sanitaires, pourtant nécessaires pour faire face au dérèglement climatique, protéger la santé publique et prévenir les pandémies, en échange de rien, sinon d'une hypothétique « stabilité ». On se dirige donc vers un accord pire que le projet de TTIP si les États membres et le Parlement européen acceptent de le ratifier. »

(Texte de l'accord sur le site de la Commission européenne, «Trade and Security»)

1. Joint Statement on a United States-European Union framework on an agreement on reciprocal, fair and balanced trade | Arnaud Zacharie. (s. d.). Consulté 31 août 2025, à l'adresse : https://link.infi-ni.fr/attac_122_08

INAUGURATION DU MONUMENT DE LA PAIX DE LA VILLE DE LIÈGE



Quand ? Le vendredi 19 septembre 2025 à 12h30.

Où ? Esplanade du Monument National à la Résistance, avenue Rogier, sur le terre-plein à gauche en regardant le MNR avec les Terrasses dans le dos, là où on vient de placer une stèle avec une colombe.

Les fleurs doivent être déposées au préalable, soit avant midi.

A 12h40, prises de parole des autorités, de jeunes d'écoles,...

Une gerbe de fleurs sera déposée au nom de diverses associations rassemblées pour « Résister à la propagande de guerre ». Si vous votre association souhaite s'associer, n'hésitez pas à envoyer un mail à eric.nemes@gmail.com.

Cette inauguration a été initiée par le F.N.C. (Front National des Anciens Combattants) et la Ville de Liège.





PROTECTION DES MERS

Nausicaá (Boulogne-sur-Mer), le plus grand, le plus impressionnant musée-aquarium d'Europe ? Sans doute. Des raies mantas, d'innombrables espèces de requins, des poissons de toutes les mers du globe, des dauphins, des otaries... Aussi un espace immersif sur les conséquences du dérèglement climatique, une salle entière consacrée aux marées qui grignotent les îles, un coin interactif, aux parois apparemment vides, qui s'éclairent au toucher pour révéler tout ce qui menace la vie marine : pêche au chalut, exploitation minière des fonds marins, forages, navires de croisière, déversement de fuel, déchets plastiques – éveil garanti pour petits et grands si l'on veut bien s'y arrêter. En matière d'éducation au respect de l'environnement, ce lieu, reconnu par l'UNESCO, fait sa part, en dépit des besoins en énergie qu'exigent ses expositions, aussi par sa gestion des déchets, ses mets produits en circuit court, son autonomie par le photovoltaïque.

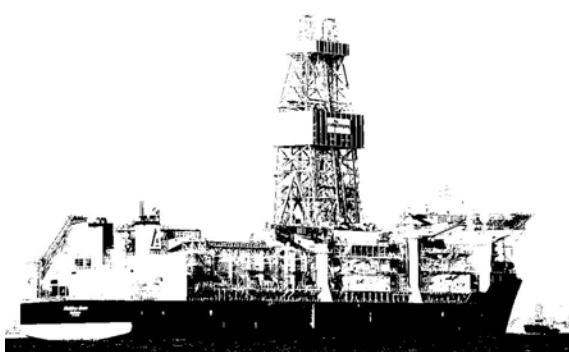
À propos d'exploitation minière et de nodules métalliques au fond des océans, nécessaires entre autres pour ces panneaux consultez le site *Reporterre*¹

La société belge **Global Sea Mineral Resources**, citée parmi les trois leaders mondiaux, porte plusieurs noms selon les filiales, l'opérateur est le **groupe Deme**, et sa com' est entièrement «écolo»: les nodules seraient une phase d'extraction indispensable pour arriver à l'économie «circulaire» vertueuse.

Le point commun à toutes ces billevesées communicationnelles d'entreprise et aux politiques des écologistes de gouvernement est de ne pas remettre en question le

mode de vie (qui intègre intimement la consommation et la production) et donc de continuer à dévaler les courbes d'épuisement de nos ressources déjà tracées dans le rapport Meadows en 1972.

1. https://link.infini.fr/attac_122_01

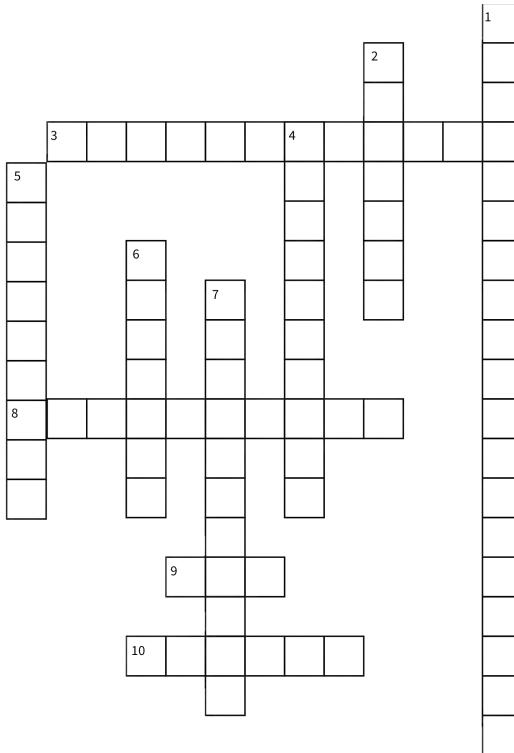


MOTS FLÉCHÉS



VERTICALEMENT

1. Accords négociés et signés au niveau national par les partenaires sociaux (organisations patronales et syndicales) pour un secteur privé, et couvre généralement deux années d'activité.
2. Ces accords concernent un secteur d'activité spécifique
4. Accords conclus entre un employeur ou un groupe d'employeurs et des organisations syndicales de salariés, pour régir les relations de travail.
5. Accords qui ne sont pas formalisés par un écrit ou une signature.
6. Synonyme d'accord de volonté, par lequel une ou plusieurs personnes s'obligent, envers une ou plusieurs autres, à donner, faire ou ne pas faire quelque chose.
7. Document formel qui établit les termes et conditions d'une collaboration entre deux ou plusieurs parties, qu'il s'agisse d'États, d'organisations, ou d'entités privées, pour atteindre des objectifs communs



HORizontALEMENT

3. Traité entre deux ou plusieurs pays qui vise à réduire ou éliminer les barrières commerciales, comme les droits de douane et les quotas, afin de faciliter les échanges de biens et de services
8. Accord également appelé convention collective de travail (CCT)
9. L'accord belge de juillet malgré la pluie c'est l'accord de l'
10. Accords qui s'appliquent à plusieurs entreprises (accords de...)

Réponses jeu du numéro 121

Horizontal

3. paix
4. compromis
6. bonheur
7. apaisement
10. entente

Vertical

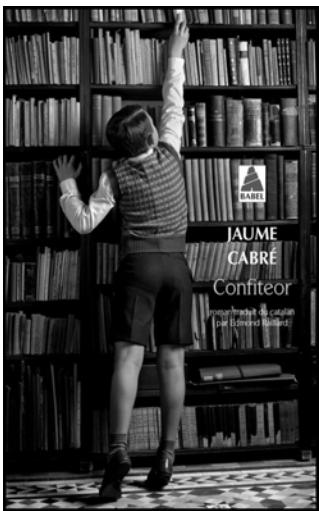
1. harmonie
2. accord
5. sécurité
8. pacification
9. trêve



LES RUSES DU MALIN

Compte-rendu par Christine Pagnouille

Jaume Cabré, *Confiteor* (traduit du catalan par Edmond Raillard), Actes Sud, Babel n° 1389, 2016, 780 p.



Un roman palimpseste, un roman puzzle, un roman gigogne où les personnages, les époques, les niveaux de réalité, et même les pronoms se percutent et se confondent. Un roman témoignage sur l'omniprésence du mal et le sentiment de culpabilité partagé par presque tous les personnages, sauf sans doute Sara malgré sa famille en partie victime de la 'Solution finale' car elle exprime ses pensées sombres par ses dessins au fusain, sauf apparemment, à l'autre extrême, la mère sans amour et sans scrupule et le père, Fèlix Ardévol, qui approvisionne son magasin d'antiquités en spoliant des familles juives aux abois, ni

d'ailleurs ceux qui incarnent véritablement le Mal, à travers l'Histoire : ceux qui tuent ou font tuer en étant convaincus de détenir la vérité vraie et d'agir pour une cause supérieure. Le lecteur ne comprend pas tout de suite que ces quelques neuf cents pages sont en fait une longue lettre adressée par le narrateur Adrià à sa bien-aimée Sara, son grand amour de jeunesse, la dessinatrice juive au rire cristallin qu'il va perdre trois fois. Sans le vouloir, il remplit à peu de choses près le programme que son père avait établi pour sa carrière : il devient un érudit professionnel, linguiste de haut vol, avec un doctorat de Tübingen, donnant quelques cours à l'université de Barcelone. Esprit brillant, il finira sa vie détaché de lui-même, dans l'inconscience de la maladie d'Alzheimer. Son ami de toujours, Bernat Plensa, se charge de faire publier cette confession, mais sous son propre nom, après avoir publié sous le nom d'Adria le verso des feuilles utilisées où il avait gribouillé des notes pour une Histoire du Mal.

Un personnage central du roman de Cabré est le Storioni, ce violon à l'histoire tragique déjà avant sa réalisation dans l'atelier de Crémone au 17e siècle.

C'est un roman où se tissent une infinie tristesse et la conscience de la beauté du monde. Oui, le mal est partout, pas seulement dans la cruauté froide de gardiens de la Loi, mais dans nos lâchetés, voire nos filouteries quotidiennes.

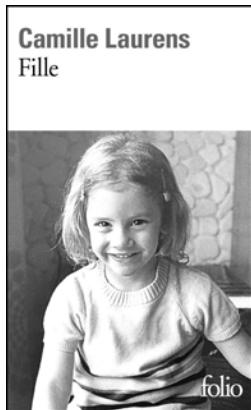
COMMENT DES FEMMES ONT ÉTÉ FORCÉES À N'ÊTRE QUE DE SIMPLES MÉNAGÈRES

Comptes-rendus par Anne Gras



Camille Laurens, *Fille*, Folio, 2022, 256 p.

Adèle Yon, *Mon vrai nom est Élisabeth*, Éditions du sous-sol, 2025, 400 p.



Camille Laurens
Fille

Fille de Camille Laurens est un roman qui raconte la vie de Laurence, née en 1960, deuxième fille d'un médecin. Son père est très déçu de ne pas avoir un fils qui aurait pu reprendre son cabinet médical. Pendant son enfance, Laurence est victime d'attouchement de la part d'un oncle. La famille sait, mais force au silence et culpabilise la victime.

Lors de sa première grossesse, Laurence écoute les conseils de son père et quitte sa gynécologue pour un gynécologue conseillé par son père. Ce spécialiste suit très mal l'accouchement : l'enfant meurt et la mère est en grand danger. Le père de Laurence étouffe l'affaire pour sauver la réputation du gynécologue et sa propre réputation. Beaucoup plus tard, Laurence comprendra à quel point elle a été manipulée par son père. L'intérêt principal de ce livre est l'analyse du vocabulaire méprisant utilisé pour désigner les filles et les femmes : pisseeuses, ma poulette etc. Cette histoire se déroule sur une cinquantaine d'années et retrace l'évolution des mœurs et de la législation en France concernant l'IVG et le mouvement LGBT.

Adèle Yon
Mon vrai nom est Élisabeth



Prix Essai France Télévisions 2025
GRAND PRIX DES LECTRICES ELLE
PRIX LITTÉRAIRE du Nouvel Obs

Mon vrai nom est Élisabeth d'Adèle Yon est une enquête de l'auteure (32 ans) sur la vie de son arrière-grand-mère. Élisabeth est née en 1916 dans une famille bourgeoise et catholique. Elle devient une jeune fille belle, intelligente, brillante en société. Elle se fiance à André, un polytechnicien très croyant. Elle écrit à son fiancé qu'elle veut être sa partenaire. Il lui répond que Dieu veut que l'épouse obéisse à son mari. Ils se marient en 1940. Après le mariage, André se plaint rapidement des colères d'Élisabeth et du manque de docilité de son épouse. Le jeune ménage vit chez les parents d'Élisabeth. Entre 1941 et 1948, Élisabeth met au monde six enfants dont elle ne s'occupe pas. Les petits sont pris en charge par leurs tantes. Pendant cette→

LECTURES

Illustrations de Tritom, mise à disposition selon la licence Creative Commons by-nc-nd 2.0.be



ne la fréquentait que trois semaines en été dans la grande maison de vacances familiale. Pendant ces séjours André était un patriarche admiré. Toute sa vie, Élisabeth a souhaité reprendre la vie commune avec son époux. Toutes les descendantes d'Élisabeth ont craint d'être porteuses d'une maladie psychique héréditaire. Elles ont vécu leurs colères comme malsaines, dangereuses.

L'enquête d'Adèle Yon est très complète et respectueuse de l'avis de chaque membre de la famille qui a accepté d'y participer. C'est aussi une enquête approfondie sur l'histoire de la psychiatrie du vingtième siècle. Ce livre est écrit avec beaucoup d'intelligence et de nuances. Il est découpé en séquences : les documents, les entretiens et le ressenti de l'auteure. Le hors champ est très important. Il permet au lecteur de se faire son opinion sur la vie et les souffrances d'Élisabeth.

L'avis de l'auteure sur l'état psychique d'Élisabeth a continué d'évoluer après la publication de l'ouvrage, suite aux rencontres avec les lecteurs.

Ces deux livres font la démonstration du patriarcat et du pouvoir des médecins au vingtième siècle. Ils participent à une réflexion sur les modèles genrés de notre société.

période, elle fait plusieurs séjours forcés dans des hôpitaux psychiatriques où elle est traitée par chocs d'insuline, électrochocs puis lobotomie. Elle finit par être internée définitivement en 1950 pour schizophrénie à la demande de son mari et de son père. Elle est sortie de l'hôpital psychiatrique en 1967 pour aller vivre chez ses parents puis en maison de retraite. Le mari d'Élisabeth ne voulait plus d'elle. Il

LA TRADITION DU GÉNOCIDE

Compte-rendu par Christine Pagnouille



Roxanne Dunbar-Ortiz, *Contre-histoire des États-Unis*, traduction et préface de Pascal Ménoret, Wildproject, 2018, 329 p.



Le titre de l'original anglais (2014) est plus explicite : *An Indigenous Peoples' History of the United States*. Car c'est bien de cela qu'il s'agit, montrer que les États-Unis d'Amérique sont une colonie de peuplement fondée, comme presque partout, sur le génocide des populations autochtones.

Après *l'Histoire populaire des États-Unis* d'Howard Zinn et avant *L'Impérialisme de la liberté* d'Osumu Nishitani, ce livre met en cause le récit mythique de la nation conquérante investie d'une mission civilisatrice de droit divin. L'historienne montre combien les peuples indigènes de ce double continent avaient développé des sociétés complexes, bien plus égalitaires et démocratiques que ce qui existaient en Europe, infiniment plus soucieuse de l'équilibre écologique. Les envahisseurs, eux, fort de leur élection divine, peu importe s'ils étaient de riches marchands ou des migrants obligés de s'engager pour payer leur traversée, ont mis au point des tactiques de guerre totale : s'en prendre en priorité aux non-combattants, femmes, enfants vieillards, tuer, violer, piller, brûler, raser, massacrer les bisons, organiser la famine, déplacer, et déplacer encore, jusqu'à saper l'envie même de vivre. Une autre arme redoutable employée un peu partout par les colonisateurs est l'alcool fort.

L'historienne détaille l'avancée sanglante des colons et de leurs milices et les mouvements de résistance autochtone. Elle dénonce cet autre mythe forgé ou conforté par Cooper dans *Le Dernier des Mohicans* (1826) : le noble Indien meurt de mort naturelle et transmet sa terre et son savoir à son fils adoptif, qui est évidemment un colon blanc.

Elle nous rappelle qu'Obama nie la réalité coloniale de l'histoire de son pays, que Walt Whitman est un chantre de l'impérialisme étatsunien, que la «conquête de l'Ouest» n'avait rien de prédestiné, que les États-Unis, indépendants depuis à peine vingt ans, cherchaient déjà à envahir le Mexique en même temps qu'ils envoyaient des marines à Tripoli.

LECTURES

Les méthodes de « guerre indienne » ont été employées à de nombreuses reprises par les États-Unis tant pour réprimer des mouvements de travailleurs à l'intérieur de leurs frontières que pour aller « sauver » des pays dont ils souhaitent s'assurer le contrôle, pour des raisons stratégiques et/ou économiques.

Au fil des pages le même scénario sanglant se reproduit, abondamment documenté. La nausée, indignée mais lasse, fait écho à ce que ressentent les spectateurs devant les destructions de maisons en Cisjordanie dans le documentaire *No Other Land*, le lecteur de rapports devant les méthodes d'extermination-nettoyage pratiquées par Israël à Gaza. Ce sont bien les mêmes procédés, les mêmes prémisses, la même finalité.

SE RÉVEILLER À TEMPS ?

Compte-rendu par Patricia Willson

Christopher Clark, *Les somnambules. Été 1914. Comment l'Europe a marché vers la guerre* (trad. Marie-Anne de Béru), Paris, Champs Flammarion, 2013, 928 p.



La première édition anglaise de cet ouvrage date de 2012 ; son contenu est pourtant d'une actualité étonnante. Partant de deux hypothèses principales, l'historien Christopher Clark, professeur à l'Université de Cambridge, reconstruit les événements qui ont précédé l'éclatement de la Grande Guerre. Pour ce faire, il s'appuie sur une quantité impressionnante d'archives, dont de nombreuses sources dans des langues des Balkans qui n'avaient encore jamais été explorées.

Selon la première hypothèse, le conflit n'avait rien d'inévitable. Les responsables politiques de l'époque, qu'il s'agisse de chefs d'État, de hauts fonctionnaires ou les meneurs de factions plus ou moins clandestines, tous ont contribué par négligence ou inconscience, tels des somnambules, au déchaînement d'hostilités qui allaienr entraîner la chute de trois empires et la mort de millions d'êtres humains. La seconde hypothèse découle de la première : d'après Clark, si l'on reconnaît que la guerre aurait pu être évitée, la question que l'historien doit se poser – et à laquelle il doit tenter de répondre – n'est

pas « pourquoi », mais « comment » en est-on arrivé là. Des omissions, des conspirations, la nostalgie de gloires nationales supposées, les ambitions coloniales des pays européens, surtout en Afrique, jalonnent ce chemin qui aurait pu être différent.

Le livre comprend une introduction générale, trois parties et une conclusion. Dans la première partie («Sur la route de Sarajevo»), Clark aborde les tensions entre la Serbie et l'empire austro-hongrois ; dans la deuxième («Un continent divisé»), il examine les rapports de force entre pays européens ; et dans la troisième («La crise»), il retrace l'onde de choc qui a suivi l'assassinat de François-Ferdinand et de son épouse. Un des passages les plus révélateurs de cet ouvrage est l'analyse des accords diplomatiques en vigueur. Au lieu de traités de non-agression mutuelle, les pays qui allaient entrer en guerre avaient signé des accords par lesquels ils s'engageaient à fournir des armes et des soldats en cas de conflit avec des nations tierces. Dans la course aux armements en prévision d'éventuels conflits, tous les moyens sont bons : la justification par la « pression de l'opinion publique » (pp. 333 et suivantes), les prêts internationaux utilisés comme instruments diplomatiques (pp. 393 et suivantes), la menace supposée que représente l'armement de certains autres pays coloniaux pour l'intégrité des colonies africaines ou asiatiques de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne et de l'Italie (surtout pp. 210-213 et 349-351). La plupart des textes examinés, et abondamment cités, par Clark en appellent davantage à l'émotion qu'à la raison (voir particulièrement pp. 563 à 565).

Dans les dernières pages, alors qu'il laisse début août des militaires qui exultent et des diplomates en pleurs, l'auteur insiste : il n'y avait pas un coupable, toutes les principales nations concernées étaient impérialistes et paranoïaques. D'ailleurs dans un conflit, nécessairement basé sur des interactions, ici particulièrement complexes, il est presque toujours impossible d'isoler une cause. « [L]es protagonistes de 1914 étaient des somnambules qui regardaient sans voir, hantés par leurs songes, mais aveugles à la réalité des horreurs qu'ils étaient sur le point de faire naître dans le monde. » (p. 781)

En plus de sa dextérité à manier les sources primaires et secondaires, Clark fait preuve d'une belle maîtrise narrative dans la mise en récit historiographique. Grâce à la qualité de sa plume et à une iconographie peu abondante, mais toujours pertinente, il donne vie aux circonstances dramatiques qui ont marqué l'histoire européenne au début du vingtième siècle. Ainsi l'épisode du régicide à ➔



Belgrade en 1903 qui ouvre le livre ; la prospérité fragile de l'empire austro-hongrois ; les circonstances de la participation de Gavrilo Princip à l'attentat de Sarajevo en 1914 ; la personnalité imprévisible et parfois pathétique de certains ambassadeurs et hauts gradés sont contés de manière tellement vivante que la lecture nous tient en haleine d'un bout à l'autre tout en invitant une réflexion critique sur le présent.



Vous l'aurez compris, les bonnes nouvelles, c'est rare – et donc précieux.



Saluons le gouvernement espagnol de Pedro Sanchez qui a refusé de consacrer 5% du PIB à l'armement (on dit 'sécurité', ou 'défense').



Saluons les étudiant·es en dernière année de Droit et Criminologie de l'ULB qui ont résisté aux pressions diverses et confirmé le choix du nom de l'eurodéputée franco-palestinienne Rima Hassan pour désigner leur promotion.



Saluons les mesures vraiment de gauche prises par Claudia Scheinbaum, l'actuelle présidente du Mexique : abaisser l'âge de la retraite, doubler le salaire minimum et les congés payés, à l'instar d'autres dirigeants de gauche comme le Premier ministre travailliste en Australie, qui a pris une série de mesures pour faciliter l'accès à la santé, à l'éducation, au logement.



Saluons les courageux·euses soldat·es israélien·nes qui refusent de servir dans une armée génocidaire, saluons aussi les ONG israéliennes (B'Tselem et Physicians for Human Rights Israel) qui dénoncent les crimes commis par leur gouvernement et les quelques médias israéliens, dont le journal *Haaretz*, qui continuent d'informer comme ils peuvent sur ce qui se passe à Gaza et en Cisjordanie.

Le 28 juillet, c'était le quinzième anniversaire du jour où les Nations Unies ont voté la motion consacrant le droit de tous à disposer d'eau potable. Le 26 juin avait lieu une manifestation à l'appel de Rise for Climate et d'autres organisations pour défendre le Pacte vert et la justice sociale. L'Agora des Habitants de la Terre était présente lors des deux rendez-vous et s'est exprimée par la plume de Riccardo Petrella.

Pour la fin juillet, il a envoyé une lettre mémorandum de 37 pages au secrétaire général des Nations Unies, dont le résumé se trouve sur Pressenza¹. Faisons-la circuler !

En appui au mouvement de la fin juin, Petrella développe un commentaire du document de la Commission sur la résilience dans le domaine de l'eau². Dès la directive Cadre de l'an 2000, l'eau est considérée, non comme un bien commun et un droit universel, mais comme une marchandise, dont le prix est basé sur la récupération totale des coûts de production, y compris la rémunération du capital investi. Le Sommet de la Terre à Johannesburg en 2002 définit l'eau comme une « ressource naturelle en voie de raréfaction d'importance stratégique pour l'économie », ce qui conduit à la création de marchés financiers et donc à la financiarisation de l'eau.

Face au changement climatique, les deux stratégies proposées sont la mitigation et l'adaptation, sans même envisager d'éliminer la cause, c'est-à-dire de changer de système, de ne plus penser en termes de finances, de coût, de ne plus exploiter la planète. Lorsque cette stratégie insiste sur la nécessité d'éliminer la contamination chimique de l'eau, elle ajoute qu'il faut laisser le temps à l'industrie de s'adapter. Le document de la Commission s'aligne en fait sur les attentes du monde de la finance et de l'industrie. Dès lors, nous fonçons dans la recherche de solutions technologiques qui ne peuvent que renforcer les pollutions, aggraver les inégalités et condamner une majorité d'humains à n'avoir aucun accès à ce qui est pourtant reconnu comme un droit universel.

L'Agora, par la voix de Riccardo Petrella, formule une proposition concrète : constituer début septembre un « groupe d'action » multi-associatif dont la mission sera de programmer une intervention forte lors de la prochaine Conférence mondiale sur l'eau organisée par l'ONU en décembre 2026.

1. https://link.infini.fr/attac_122_02

2. https://link.infini.fr/attac_122_03



L'ACCORD MERCOSUR : LIBRE-ÉCHANGE ET AVENIR ÉQUITABLE ?

Communiqué d'ATTAC DG

L'accord commercial envisagé entre l'Union européenne et le bloc sud-américain Mercosur divise depuis des années le monde politique, économique et la société civile. Ses partisans y voient l'occasion d'ouvrir de nouveaux marchés et de générer des gains de prospérité. Ils mettent également en avant la nécessité de resserrer les liens économiques avec l'Amérique latine, d'autant que les États-Unis, sous Donald Trump, sont devenus un partenaire de moins en moins fiable. Les opposants mettent en garde contre de graves conséquences pour l'environnement, le climat et les normes sociales.

Le Mercosur – qui regroupe le Brésil, l'Argentine, la Bolivie, le Paraguay et l'Uruguay – a négocié avec l'UE un accord de libre-échange susceptible d'avoir des répercussions considérables sur l'agriculture, l'industrie, les droits des consommateurs et l'équilibre géopolitique. Cet accord commercial avec l'Amérique du Sud concerne pratiquement tout le monde. Il doit encore obtenir l'approbation de nombreux parlements en Europe.

Mais s'agit-il d'une bonne affaire ? La discussion abordera les nombreuses questions liées à la durabilité, à la protection du climat, aux droits des travailleurs et aux intérêts économiques.

Sous le titre « Mercosur et nous : opportunités, risques, perspectives », Attac DG, Miteinander Teilen et le Centre de protection des consommateurs de l'Est de la Belgique invitent à un débat en allemand destiné à confronter différents points de vue le mardi 23 septembre à 20h30 (« Stille Post », rue de Malmedy 4a, Saint Vith).

CODE ROUGE - ROOD

La dernière action de Code rouge, cette organisation de désobéissance civile, était certes symbolique, mais quel message ! **Nous ne voulons ni fabriquer ni exporter d'armes et surtout pas en Israël !**

Une action de désobéissance civile pour protester contre l'armement d'Israël. (2025, juin 23). Le Soir. : https://link.infini.fr/attac_122_07



A nouveau cette année, du vendredi 10 au dimanche 12 octobre, à l'auberge Simenon, les ***Rencontres d'automne du CADTM*** proposent trois jours de discussions, d'ateliers, de conférences, de repas partagés et de moments informels pour tisser des liens, apprendre les un·es des autres et renforcer nos solidarités.

Au programme :

Dette, migration et extractivisme

Antifascisme et désobéissance financière

Luttes féministes, colonialisme vert et violences économiques

Mémoires coloniales et alternatives populaires

De la RDC à la Belgique, en passant par la Palestine et le Bangladesh, on croisera les résistances locales et les combats globaux.

Un espace féministe, antiraciste, antifasciste et radicalement solidaire.

Différentes formules de participation : tout le week-end, une journée ou juste un repas — c'est vous qui choisissez !

Voir le site du CADTM : https://link.infini.fr/attac_122_04



Membre de Coalition Santé, ATTAC Liège soutient ses initiatives. Aujourd'hui il s'agit de dénoncer les politiques des nouveaux gouvernements qui fragilisent notre société en précarisant et stigmatisant les plus vulnérables, en démantelant nos droits sociaux et en déchirant ainsi le tissu social.

Ces politiques brutales sont appliquées sans prendre en compte leurs conséquences humaines et sociales. Or dans les métiers du soin aux personnes, nous constatons chaque jour les effets de ces politiques sur le terrain : les injustices se creusent, les inégalités s'aggravent. Et nous sommes parmi les premiers à en subir les effets : nos moyens se réduisent pendant que les besoins augmentent. Nos métiers, ne répondant ni à la logique de marché ni à celle du profit, ne sont pas justement valorisé. Pourtant, ils sont les moteurs de la solidarité, de la cohésion et du lien social.

%

ANNONCES

% ATTAC Liège %



Soirée d'accueil Ouverte à tou.te.s

- Mardi 16 septembre 2025 -

Au Beau-Mur // Rue du Beau-Mur 48 – Grivegnée // 19h



Attac Liège propose
A la Casa Nicaragua
Rue Pierreuse à Liège



Jeudi 16 octobre à 19h

RONDE DE LIVRES

PREMIÈRE SEANCE D'UN NOUVEAU GROUPE
DE LECTURE - CHOIX DU LIVRE

- CAT BOHANNON, ÈVE. 200 MILLIONS D'ANNÉES D'ÉVOLUTION AU FÉMININ, FLAMMARION, 2023
- DANY-ROBERT DUFOUR, BAISE TON PROCHAIN, ACTES SUD, 2019
- CHRISTOPHE BLAIN ET JEAN-MARC JANCOVICI, LE MONDE SANS FIN, DARGAUD, 2021
- VINCENT SOYER, L'OBSTACLE, AMAZON, 2024
- SIMON WATTEYNE, LEVER L'IMPÔT EN BELGIQUE. UNE HISTOIRE DE COMBAT POLITIQUE (1830-1962), CRISP, 2023
- JONATHAN SWIFT, MODESTE PROPOSITION : POUR ÉVITER QUE LES ENFANTS DES PAUVRES NE SOIENT UNE CHARGE POUR LEURS PARENTS OU LEUR PAYS, ET POUR LES RENDRE UTILES AU PUBLIC (COURT PAMPHLET DE 1729)

%

ANNONCES

J'ÉTAIS CHAUFFEUR

MONDIALISER
C'EST PAS SORCIER !!!



Conférence gesticulée
Jeanstef

17 sept' 19h

Au CRIE
3 rue Fusch
4000 Liège

C A D T M

%
Attac
Liège



> Un cycle sur -
> l'intelligence artificielle

[Par ATTAC Liège et le Cercle Leonardo Da Vinci]



> Les samedis

> De 10h à 13h

> Leonardo Da Vinci

> Rue Cockerill 86

> 4100 Seraing

20 septembre

Enjeux de l'IA dans nos sociétés occidentales

Quels risques pour la démocratie ?

Par Gregory Schwandner, diplômé en journalisme de l'ULB, conseiller en protection des données à la CGSP

8 novembre

IA et défense de l'« Occident »

Enjeux économiques et risques

Par Christophe Wasinski, professeur en sciences politiques à l'ULB, membre du centre REPI

13 décembre

Enjeux géopolitiques et géoéconomiques de l'IA

Par Cedric Leterme, chercheur au GRESEA





SOUTIEN

SOUTENIR ATTAC

Ça fait du lien là où ça passe

REJOIGNEZ-NOUS

dans nos actions, nos rencontres, nos formations.

Renouvez votre soutien financier

(à partir de 20 euros / an pour qui jouit de rentrées financières décentes
et de 10 euros / an pour les revenus riquiquis)

Ensemble, tentons de changer les rapports de force.

Compte Triodos : BE02 5231 4086 9640

www.attacleige.be

info@liege.attac.be

Rue du Plope, 184 – 4041 HERSTAL

CONNAISSEZ-VOUS LE LEGS EN DUO ?

Le legs en duo est une technique qui consiste - lorsqu'un testateur laisse comme héritiers des personnes éloignées et donc fortement taxées - à léguer une partie importante de son patrimoine à une association [...], faiblement taxée en droits de succession, à charge pour celle-ci de payer la totalité des droits de succession en bénéficiant d'une petite partie du legs en plus des héritiers choisis ; ceux-ci ne payant pas de taxes, ils reçoivent davantage.

Si cela vous intéresse, contactez-nous.

**ADHÉREZ
À ATTAC**



Samedi 4 octobre 19h

Nourrir Namur, conférence gesticulée « *L'Alibi du colibri* »
La Casserole, rue de l'avenir, 3, Namur

Lundi 6 octobre 19h

Nourrir Namur, Arpentage *Imposteurs du bio*
Canopea, bd Mélot 5, Namur

Jeudi 9 octobre 19h

Nourrir Namur, animation *Mangez les riches*
Canopea, bd Mélot 5, Namur

Du vendredi 10 au dimanche 12 octobre

Rencontres d'automne du CADTM
Salon des orgas le samedi 11
Auberge Simenon, rue Georges Simenon, 4020 Liège

Samedi 11 octobre, 10-13

Nicolas Thirion, professeur, De l'état de droit à l'état d'exception permanent
Cercle Leonardo Da Vinci, rue Cockerill, 86, Seraing

Du lundi 13 au dimanche 19 octobre,

Exposition *Résister à la propagande de guerre*
Le lundi à 16 h., vernissage en présence d'Anne Morelli
avec auto-formation de guide et visites guidées à partager
PAC d'Angleur, rue Auguste Joiret, 8, Angleur

Jeudi 16 octobre, 19h

Ronde de livres (pour groupe de lecture)
Casa Nigaragua, rue Pierreuse, 23 à Liège

Dimanche 19 octobre, 16 h.

Giovanni Lentini, Citoyens actifs pour la solidarité
Centre culturel de Seraing, rue Strivay

Mercredi 22 octobre 18-21 h

Nourrir Namur, atelier *Des choix éclairés pour s'alimenter*
L'animation est suivie d'une courte représentation théâtrale
«*Actrices de la résilience* » par Arsenic2
Sous chapiteau devant le Centre Culturel de Bomel
Traverse des Muses, Namur

Samedi 8 novembre, 10-13

Christophe Wasinski, professeur, IA et défense de l'Occident
Cercle Leonardo Da Vinci, 86 rue Cockerill, Seraing

Vendredi 28 novembre, 18 h

Nourrir Seraing projection débat *La vie secrète des arbres*
Centre culturel de Seraing, rue Strivay

AGENDA

(PREMIÈRE PARTIE)



Mardi 16 septembre, 19 h

Soirée d'accueil
Centre liégeois du Beau-Mur

Mercredi 17 septembre, 19 h

Conférence gesticulée de Jeanstef contre les accords EU – Mercosur
J'étais chauffeur, en partenariat avec le CADTM et le GRESEA,
au CRIE, 3 Rue Fusch, 4000 Liège

Vendredi 19 septembre, 12h30

Inauguration d'une stèle pour la paix
Monument national à la Résistance, parc d'Avroy

Vendredi 19 septembre 19 h

Nourrir Seraing, conférence gesticulée « L'Alibi du colibri »
Centre culturel de Seraing, rue Renaud Strivay, 44

Samedi 20 septembre, 10-13 h

Grégory Schwandter, journaliste, *Enjeux de l'IA dans nos sociétés occidentales*
Cercle Leonardo Da Vinci, 86 rue Cockerill, Seraing

SOMMAIRE

Édito	p. 2	Lectures	p.15
Esperanto	p.5	Bonnes Nouvelles	p.22
Évasion fiscale	p.6	Luttes communes	p.23
Alimentation	p.10	Annonces	p.26
Accord US UE	p.12	Soutien	p.29
Stèle pour la paix	p.13	Agenda	p.31-32
Jeu	p.14		

